

24 AU TROT

BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU
PAGES 1 À 3

L'ACTU EN BREF / QUALIFS
PAGES 4 À 6

AUJOURD'HUI AUX COURSES
PAGES 7 À 12

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 13 À 16

1 24: LA UNE DE L'ACTU

[USA : POLÉMIQUE APRÈS LE SUCCÈS DE COKSTILE]



LES COUPS DE TROP POUR LE TROT EUROPÉEN

C'est la polémique qui enflamme et enflamme encore ces dernières heures dans l'univers du trot. À l'échelle mondiale. Le comportement de Vincenzo Piscuoglio Dell'Annunziata au sulky de Cokstile, vainqueur de l'International Trot, samedi soir à Yonkers Raceway, est la cible de la plupart des acteurs européens. Ce lundi, la présidente de l'UET Marjaana Alaviuhkola a diffusé un communiqué dénonçant la drive brutale du pilote italien (avec son partenaire Cokstile) et dangereuse (à l'égard des autres participants). Vincenzo Dell'Annunziata, devenu la cible des médias scandinaves, n'a pourtant reçu aucune sanction outre-Atlantique.

Nous nous en étions fait l'écho dès notre édition relatant la course samedi (à retrouver par [ce LIEN](#)). La drive de Vincenzo Piscuoglio Dell'Annunziata au sulky de **Cokstile** (Quite Easy), récompensée par la victoire, est un

modèle de ce qu'il ne faut pas faire, du moins sur le vieux Continent. Le driver a, "coup sur coup", eu un comportement dangereux à un tour du but en sortant précipitamment de la corde, pour prendre le dos de **Back of The Neck** (Ready Cash), entraînant une vague qui touchera **Etonnant** (Timoko), contraint à la faute pendant quelques foulées. Il y a son engagement sans retenue depuis le milieu de la dernière ligne opposée, avant même le dernier tournant, transformant son pilotage en correction à l'endroit de son partenaire **Cokstile**. Avec des coups portés, pour certains, avec un large mouvement préparatoire de la cravache en l'air pour être sûr de son efficacité. Il y a encore un pied sorti du cale-pied à la sortie du dernier tournant pour encore mieux mitrailler son partenaire. La coupe est pleine et provoque des réactions d'objection et de dégoût en Europe.



HÉRAUT D'ARMES 1'10"

PAR LE CRACK ÉTALON **READY CASH** ET LA SEMI-CLASSIQUE **STATUE OF LIBERTY**

ÉBLOUISSANT VAINQUEUR
DU CHAMPIONNAT EUROPÉEN
DES 5 ANS (GR.1) DEVANT **HOHNECK**

- 28.000€ LA PART SANS TVA
- 7.000€ LA SAILLIE

L'entourage de Cokstile sauvé deux fois par le système américain

À noter que **Cokstile** était sous le coup d'une interdiction de courir de 21 jours en raison de sa non participation à la consolante du Grand Prix de la Loterie, le 2 octobre dernier, après avoir conclu quatrième de sa batterie. Son exclusion court du 2 au 23 octobre mais n'est pas reconnue par les autorités américaines (dès lors que la suspension excède dix jours). Voilà comment le représentant italien, mais défendant l'élevage norvégien, a pu se retrouver au départ samedi et gagner l'épreuve avec les polémiques que l'on connaît maintenant. Et cela sans que son entourage ne soit sanctionné de quelque façon que ce soit. Un entourage qui a donc été sauvé deux fois pas le système américain, en amont et aval de la course.

Le premier commentaire déplorant la drive "musclée" de Vincenzo dell'Annunziata apparaît sous la plume du rédacteur en chef de sulkysport.se, Claes Freidenvall, dans son papier de traitement de la course, à chaud donc. On y lit notamment : "(...) une démonstration dégoûtante de la part du driver italien (...). Une honte pour le sport et rien d'autre !" Dans nos colonnes, nous pointons également et immédiatement : "Il y a comme un malaise né du succès américain de **Cokstile**. Un malaise provoqué par la drive de Vincenzo Dell'annunziata, pilote italien chevronné de 48 ans, sorti sans ménagement aucun d'une troisième ligne à la corde."

Les réactions officielles scandinaves

Les déclarations s'enchaînent ces dernières heures avec la présidente de l'U.E.T. (Union Européenne du Trot), Marjaana Alaviuhkola, qui déclare dans son communiqué officiel : "Le comportement du driver de **Cokstile** Vincenzo Piscuoglio Dell'Annunziata a malheureusement été totalement inacceptable Il a utilisé la cravache de nombreuses fois en maltraitant sévèrement son cheval. Ce type de conduite est bien sûr interdit dans les pays de l'UET. Si un tel comportement se produisait, cela entraînerait une sanction sévère. L'UET dissocie fortement ce type de comportement dans les courses de trot et travaille activement pour le bien-être général des chevaux à tous les niveaux." Communiqué à retrouver par [ce LIEN](http://ce.lien).

Nous avons comptabilisé quatorze coups de cravache de Vincenzo dell'Annunziata depuis le milieu de la ligne opposée sur la vidéo de la course.

Les officiels des courses norvégiennes ont aussi pris la parole. Le contexte est particulier pour eux sachant que **Cokstile** est né en Norvège et rattaché à son stud-book mais défend des intérêts italiens. "Le Norske Travelskap (N.D.L.R. : en charge des courses au trot en Norvège) se démarque fortement du traitement infligé à son cheval par Dell'Annunziata pendant la

course ! Une telle façon de traiter les chevaux n'est pas autorisée en Norvège et entraînerait l'exclusion de sa participation aux courses de trot."

Même sentiment chez les Danois. La société mère du trot danois explique : "Au lieu d'assister à une fête, on a vu une course de trot gâchée à cause du comportement mal placé du driver italien qui était assis derrière le vainqueur **Cokstile**. Tout le monde aux Etats-Unis, qui aime le trot, devrait condamner un tel comportement. Ce genre de traitement d'un cheval est bien sûr interdit au Danemark et, si cela se produisait, alors la punition serait extrêmement sévère."

Etats-Unis et Europe : deux systèmes aux antipodes

L'approche des courses américaines et européennes diffère dans ses fondamentaux. Si le système US est avant tout financé par des investisseurs individuels, dans une logique ultra libérale bien connue, avec notamment l'industrie du jeu et des casinos qui dirigent de nombreux hippodromes (lire notre édito sur le sujet américain "Au pays du cheval et des contrastes" par [ce LIEN](http://ce.lien)), les courses européennes raisonnent en termes de filières avec un poids très fort du collectif. Les règlements sont plus poussés avec par ailleurs le souci de l'image des courses auprès du grand-public (là encore dans une logique de notoriété collective).

C'est sur ces constats baptismaux que la réglementation du bien-être animal se propage en Europe et est transcrite dans les différentes réglementations nationales, sous l'égide de l'U.E.T. au trot. Il y a aussi une reconnaissance mutuelle des décisions étrangères dans l'environnement européen. Pas aux Etats-Unis, où les règles diffèrent encore souvent d'un Etat à un autre. Quant à appliquer des décisions européennes, les USA en sont loin. Selon la réglementation européenne, **Cokstile** n'aurait d'ailleurs pas pu courir samedi dernier (lire l'encadré). Les Etats-Unis n'ont pas signé les reconnaissances internationales du trot et ne se sont, sur ce sujet comme sur celui du bien-être équin, pas non plus alignés sur l'Europe.

En fait on peut parler de systèmes antagonistes, tant dans la réglementation des courses que dans le volet de la médication. Sur ce point, plusieurs concurrents ont reçu des traitements interdits en Europe pour la course de samedi dans le cadre de la réglementation new-yorkaise. **Cokstile** s'est vu administrer pour sa part de la Banamine (anti-inflammatoire non stéroïdien) de manière déclarée mardi 11 et mercredi 12 octobre, quelques jours avant l'épreuve.

Vincenzo dell'Annunziata se défend

Interrogé par l'italien Galoppo e Trotto, le driver transalpin assure n'avoir "donné que deux ou trois coups au sulky lui-même, sans toucher à Cokstile" avant même de mettre en garde : "il est temps pour eux de mettre un terme à ces allégations".

Un cas très différent de Nicolas Bazire dans le Prix d'Amérique

Si la drive de Nicolas Bazire, lors de son succès avec **Davidson du Pont** (Pacha du Pont) dans le dernier Prix d'Amérique, avait provoqué une vague de colère dans le monde scandinave, où elle avait été jugée trop engagée et dure, on est bien dans un autre cas ici. Pour le cas Bazire, on en était encore sur des questions de limite et d'interprétation d'une réglementation européenne en recherche d'harmonisation. D'ailleurs Nicolas Bazire avait été condamné par les commissaires français (300 € et 3 jours). Cette fois, le cadre change puisque la réglementation américaine est permissive au point de n'avoir pas sanctionné Vincenzo dell'Annunziata. En fait, la réglementation américaine n'existe pas en matière de nombre de coups de cravache. Avec la démonstration du driver italien de samedi soir, on est entré dans un autre domaine, celui de la brutalité pure, libérée de tout cadre répressif. Sur ce point, tout le monde se retrouve en Europe, justement sur la base d'une réglementation partagée sous le vocable du bien-être animal.

INTERVIEW DE GUILLAUME MAUPAS, Secrétaire général de l'UET

24h : On n'a pas souvenir d'avoir déjà lu une prise de position de la part de la Présidente de l'UET sur une actualité à chaud ainsi. Est-ce une première ?

Le comportement du driver italien a choqué nombre d'observateurs scandinaves et a poussé la Présidente de l'UET à diffuser un communiqué, un fait rarissime voire inédit. Il faut dire que cet événement intervient en plein cœur du débat qui anime à l'heure actuelle l'UET. La réflexion se porte sur l'utilisation de la cravache et sur la dissociation entre deux choses : solliciter contre frapper. Tout sera une question de définition de ces deux termes dans les textes que nous allons être amenés à proposer prochainement.

En quoi cette actualité américaine concerne l'Europe du Trot, que faut-il lire entre les lignes de ce communiqué ?

Tout d'abord, le cheval est norvégien. Ensuite, la volonté de la Présidente de l'UET était de préciser très rapidement que ce n'est pas du tout le genre de course et de comportement qu'on souhaite voir dans le cadre de l'UET et de bien marquer sa différence. Ce sujet sera donc sur la table de la Conférence Mondiale du Trot l'an prochain en Allemagne en présence des États-Unis. Il s'agit bien de rappeler qu'on se positionne dans le cadre d'un système d'échanges de courses, de prises de paris internationales, de diffusion des images dans des pays

du monde entier où l'on peut avoir des sensibilités différentes les unes des autres. Or pour les pays scandinaves, la cravache est aujourd'hui l'alpha et l'omega de l'avenir des courses.

Quelles oppositions entre États-Unis et Europe sont ici mises en lumière ?

Cet épisode révèle clairement des différences d'approches globales entre l'Europe et les États-Unis. Il y a la cravache et les changements de ligne comme ici, d'autant, et soulignons-le, que le driver italien n'a semble-t-il eu aucune sanction. Et il y a bien sûr le sujet des médicaments puisque les chevaux de l'International Trot étaient autorisés à être traités. Dans notre recherche d'harmonisation, laquelle doit être la boussole de l'UET et des instances internationales, on peut se dire qu'il y a un vrai sujet. Mais aucune sanction n'est possible de toutes façons de notre côté : il faut rappeler qu'il n'y a pas de commissaires de l'UET et l'UET n'a pas de pouvoir disciplinaire. L'harmonisation recherchée, a minima, permettrait aussi de ne pas aller à l'encontre de décisions prises par les autorités d'un pays. Mais faudrait-il encore que l'accord international soit signé par tous les pays partageant, je le redis, des courses, des paris et des images.

Les Américains ne sont pas d'accord entre eux

Cette controverse intervient en plein débat entre familles des courses américaines, également sur le sujet du traitement des chevaux. L'industrie du galop s'est en effet dotée d'un nouvel organisme HISA (Horse Integrity and Safety Authority) dont la mission est définie comme telle : "HISA est chargée de rédiger et d'appliquer des règles uniformes de sécurité et d'intégrité dans les courses de pur-sang aux États-Unis (...) HISA a été créé pour mettre en œuvre, pour la première fois, un ensemble de règles nationales et uniformes applicables à tous les participants aux courses de pur-sang et aux hippodromes. HISA comprend deux programmes : le programme de sécurité des hippodromes, qui entrera en vigueur le 1er juillet 2022, et le programme antidopage et de contrôle des médicaments (ADMC), qui entrera en vigueur en janvier 2023". Le mouvement prend de l'ampleur... sauf chez les trotteurs ! L'USTA (association régissant les courses au trot) venant même de diffuser une vidéo sur Twitter assez étonnante disant en substance : "ce n'est pas à une autorité extérieure de nous dire comment nous comporter, nous savons bien nous occuper de nos chevaux." Ambiance garantie d'autant que l'argument principal est celui des coûts engendrés par ces nouvelles règles : chacun devant participer au financement de l'HISA.

SUIVEZ EN DIRECT
LES QUALIFS
 BY PROVINCE COURSES
SUR 4 HIPPODROMES

CAEN LE MANS LAVAL
MESLAY-DU-MAINE

WWW.PROVINCE-COURSES.FR



Bleff Dipa

VIVID WISE AS PARMIS LES 10 DU GRAND PRIX DES NATIONS

Et on reparle de Vincenzo dell'Annunziata. Le driver italien jouera samedi à domicile dans le Grand Prix des Nations à Milan. Il sera associé à un cheval scandinave, **Usain Töll**, ce qui ne manque pas faire réagir dans le Nord de l'Europe. La course s'annonce comme une revanche de la Loterie avec les présences de **Vernissage Grif** et **Vivid Wise As** mais aussi **Bleff Dipa**, vainqueur de sa batterie à Naples avant de coincer dans la Finale.

Grand Prix des Nations 2022

1. **Usain Töll** – Vincenzo Piscuoglio dell'Annunziata
2. **Birba Caf** – Enrico Bellei
3. **Vincero' Gar** – Pietro Gubellini
4. **Vivid Wise As** – Matthieu Abrivard
5. **Vernissage Grif** – Alessandro Gocciadoro
6. **Bleff Dipa** – Roberto Vecchione
7. **Zaccaria Bar** – Santo Mollo
8. **Violetto Jet** – Vincenzo d'Alessandro Jr.
9. **Boston Luis** – Gaetano di Nardo
10. **Agrado** – Francesco Di Stefano
11. **Zaffiro Top** – Crescenzo Maioni ■

AETOS KRONOS ENGAGÉ DANS UNE COURSE DE QUALIFICATION

On a craint pour sa vie, puis pour sa carrière mais **Aetos Kronos** (Bold Eagle) s'est montré le plus fort et le voici de nouveau sur le circuit courses. Le champion au palmarès classique est en tout cas engagé dans une épreuve de qualification à Halmstad avec Johan Untersteiner au sulky, lundi prochain 24 octobre. Jerry Riordan son entraîneur a expliqué que son champion avait recouvré plus rapidement que prévu sa capacité de compétiteur après avoir subi notamment une paralysie partielle de la face. ■

FINALE DU T.E.T.F. 2022 AVEC ECLAT DE GLOIRE ET ECUREUIL JÉNILOU

Ils seront 10 en piste à Mons samedi prochain dans la 5e et dernière étape du Tour Européen du Trotteur Français (T.E.T.F.). Le Grand Prix de la Toussaint (Gr.2) réunira les quatre premiers du classement général sur la distance de 2.300 mètres (départ autostart), à savoir dans l'ordre **Eclat de Gloire** (**Tiégo d'Etang**), **Diablo du Noyer** (Jasmin de Flore), **Ecureuil Jénitou** (**Village Mystic**) et **Cyriel d'Atom** (Otello Pierji). **Eclat de Gloire** se présente en double tenant du titre dans cette épreuve, en tant que vainqueur de cette épreuve l'an dernier et lauréat général du T.E.T.F. 2021. Ses deux rencontres avec **Ecureuil Jénitou** dans le circuit cette année se sont soldées par des défaites face à son rival, de peu la dernière fois à Gelsenkirchen. Autre vedette en lice, **Hussard du Landret** (**Bird Parker**) s'alignera au départ, un mois après son triomphe dans le Critérium des 5 Ans. ■

L'ESPAGNE DU TROT EN DEUIL AVEC LE DÉCÈS DE JUAN ANTONIO HORRACH MOYÀ

Homme d'affaires et galériste célèbre en Espagne, Juan Antonio Horrach Moyà est décédé ce lundi sur l'hippodrome de Castéra-Verduzan. L'homme de Marjorque avait créé la chaîne HM Hôtels et joué un rôle important à Palma dans le domaine de l'art. Passionné de courses, il était le père de Guillermo Horrach Vidal, longtemps au service de Jean-Michel Bazire. Âgé de seulement 52 ans, Juan Antonio Horrach Moyà était d'ailleurs aux courses pour assister à la prestation de plusieurs de ses représentants (sous la casaque Ecurie H.M. France). L'un d'eux, **J'Aime Baraka** (À Nous Trois) s'est imposé, drivé par Frédéric Clozier, alors que son fils concluait troisième au sulky de **Judikathor Game** (**Alberic**). Victime peu après d'un malaise cardiaque, le propriétaire est décédé lors de son évacuation médicale. Ce mardi à Vincennes, Gabriel Pou Pou a rendu hommage sur Equidia "au nom des gens des courses des Baléares à un ami". 24h au trot présente ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches. ■



MESLAY-DU-MAINE // MARDI 18 OCTOBRE

Cette séance mayennaise a été rythmée par une vingtaine de lots, composés majoritairement de 2 ans. C'est d'ailleurs l'un d'entre eux, **Kosmos du Bois** (Nil du Rib), présenté par Clémence Beileard, qui s'est montré le plus vélocé en 1'17"6. Le taux de qualifiés au sein de la plus jeune génération est supérieur à 48 % (il est de 46 % toutes générations confondues). Chez les entraîneurs, l'écurie de la famille Chavatte (Alain et Arnaud), Maxime Bézier et Franck Leblanc repartent tous avec trois éléments qualifiés.

Retrouvez ci-dessous les 20 meilleurs chronos de la séance : (L'ensemble des qualifiés, avec notes et étoiles, est à retrouver dans le prochain numéro de Province Courses l'Hebdo daté du 21 octobre).

KOSMOS DU BOIS (H) 1'17"6 ▶

NIL DU RIB - COMETE MAJYC, par BACCARAT DU PONT
Entraîneur : C. Beileard - Propriétaire : C. Beileard - Eleveur : S. Gendron

INES ANVALOU (F) 1'17"7 ▶

QUOPECK - JENNY DE RICHER, par ACTEUR TILLY
Entraîneur : A. Dubois - Propriétaire : A. Dubois - Eleveur : A. Dubois

KEVA LUDOISE (F) 1'18" ▶

COUP DE POKER - AMBREE LUDOISE, par MAMBO KING
Entraîneur : S. Bourlier - Propriétaire : Ec. S. Bourlier - Eleveur : S. Bourlier

KALA SPORT (F) 1'18"1 ▶

CRISTAL MONEY - AMERICAN QUEEN, par PASSWORD
Entraîneur : C. Desmontils - Propriétaire : C. Desmontils - Eleveur : Ch. Masson

JAVA DE CONNEE (F) 1'18"2 ▶

PACHA DU PONT - URSULA DE CONNEE, par INVAR
Entraîneur : Ch. A. Mallet - Propriétaire : Ec. Ch. Mallet - Eleveur : Ch. A. Mallet

KUNDERA D'ALOUETTE (F) 1'18"2 ▶

QUAKER JET - VA BONNE ALOUETTE, par NI HO PED D'OMBREE
Entraîneur : A. Chavatte - Propriétaire : Ec. A. e. A. Chavatte - Eleveur : Ec. A. e. A. Chavatte

JUMPY DE CONNEE (H) 1'18"4 ▶

THE BEST MADRIK - BAGATELLE D'ECHAL, par LUDO DE CASTELLE
Entraîneur : Ch. A. Mallet - Propriétaire : Ec. Ch. Mallet - Eleveur : M. Meunier

KARLITA (F) 1'18"5 ▶

FABULOUS WOOD - AVENTURA, par GOETMALS WOOD
Entraîneur : W. Bigeon - Propriétaire : J. Seche - Eleveur : Ec. Hunter Valley

JO RIDEUR (H) 1'18"7 ▶

KEPLER - CAJOLEUSE, par INSERT GEDE
Entraîneur : D. M. Olivier - Propriétaire : D. M. Olivier - Eleveur : V. Perrot

KILLING GIRL (F) 1'18"7 ▶

BOEING DU BOCAGE - SENSAS HELEN, par TENOR DE BAUNE
Entraîneur : K. Champenois - Propriétaire : K. Champenois - Eleveur : A. V. Preel

KRISTINA (F) 1'18"7 ▶

DOLLAR MACKER - TROIKA DU CHATELET, par NIKY
Entraîneur : P. Y. Rochard - Propriétaire : F. G. David - Eleveur : F. G. David

KRONOS DE COSSE (H) 1'18"7 ▶

RICIMER - NEIGE DE TALONAY, par QUITO DE TALONAY
Entraîneur : A. Leduc - Propriétaire : Ec. A. Leduc - Eleveur : A. Leduc

KOSIRIS (M) 1'18"8 ▶

DIJON - ANNEES FOLLES, par MEMPHIS DU RIB
Entraîneur : M. Bezier - Propriétaire : Ec. Bezier - Eleveur : C. Lemonnier

JAFFA DE BARBRAY (F) 1'18"9 ▶

TITAN D'OCCAGNES - CALINE DU FRUITIER, par IN LOVE WITH YOU
Entraîneur : A. Mignon - Propriétaire : A. Mignon - Eleveur : Th. Marsollier

JAZZ NAY (H) 1'18"9 ▶

PRINCE GEDE - BIBICHE NAY, par VIVALDI DE CHENU
Entraîneur : G. Cogne - Propriétaire : G. Cogne - Eleveur : H. Cogne

KALICO JACK (M) 1'18"9 ▶

SCIPION DU GOUTIER - MARJOLAINE WITT, par FORKAHOLIC VINOIR
Entraîneur : F. Leblanc - Propriétaire : J. Seror - Eleveur : A. Charrie

KARINA BECO (F) 1'18"9 ▶

INSERT GEDE - UNE A DEUX D'OSTAL, par LOVE YOU
Entraîneur : M. Bezier - Propriétaire : G. Couge - Eleveur : G. Couge

KEROZENE VERGNIER (H) 1'18"9 ▶

BLACK ATOUT - QUEEN L'AUVERGNIER, par GANDERO
Entraîneur : F. Leblanc - Propriétaire : Ec. du Grand Buisson - Eleveur : P. Jeanrot

KIRIKOU DU CLOS (H) 1'18"9 ▶

BEST OF JETS - DAME MARLENE, par NEUTRON DU CEBE
Entraîneur : D. Garcias - Propriétaire : Ec. D. Garcias - Eleveur : Ch. Corbille

JASMINE DE TEIX (F) 1'19" ▶

RADJAH DE L'ABBAYE - CELLE, par ONE DU RIB
Entraîneur : D. Lizée - Propriétaire : D. Lizée - Eleveur : R. Teixeira Silva

VOTRE PARTENAIRE INDISPENSABLE POUR VOTRE COMMUNICATION

24: AU TROT BY PROVINCE COURSES

VOS CONTACTS : FCAILLER@TURFCOM.INFO / PLEFAUCHEUX@TURFCOM.INFO

LE CROISÉ-LAROCHE // MARDI 18 OCTOBRE

Dans le Nord, ce sont les 3 ans qui composent l'essentiel des qualifiés de la matinée (6/8), dont **Jurassif Josselyn** ([Django Riff](#)) qui a été le plus rapide en 1'17"2. À noter que ce poulain complète la réussite de l'élevage Bernard aux qualifications ce mardi puisque **Karina Josselyn** ([Love You](#)), une très proche parente (leurs mères sont soeurs), a aussi obtenu son ticket pour la compétition à Meslay-du-Maine.

JURASSIF JOSSELYN (H) 1'17"2

DJANGO RIFF - VIKA JOSSELYN, par KAISY DREAM

Entraîneur : I. Huygens-De Witte - Propriétaire : L. G. de Clercq - Eleveur : Ec. Y. Bernard

JAMAQUAINE JUTH (F) 1'18"1

THE BEST MADRIK - MELODIE CHOUAN, par QUITON DU CORAL

Entraîneur : Ph. Van Weehaeghe - Propriétaire : Ph. Van Weehaeghe - Eleveur : Ph. Van Weehaeghe

JINA D'ERPION (F) 1'18"1

ORLANDO VICI - VISION D'ECLAT, par NI HO PED D'OMBREE

Entraîneur : J. Ernotte - Propriétaire : J. Ernotte - Eleveur : J. Ernotte

KISS ME DE NAVARY (F) 1'18"2

VAUX LE VICOMTE - POULETTE, par ELITO DE MANERBE

Entraîneur : P. Hachin - Propriétaire : P. Hachin - Eleveur : M. Valet

JAZZ DE LOU (H) 1'18"4

NIKY - ARABELLA DE LOU, par COKTAIL JET

Entraîneur : Ph. Van Weehaeghe - Propriétaire : Ph. Van Weehaeghe - Eleveur : Ch. Germain

JANINA D'ERPION (F) 1'18"5

ROCKLYN - DIVA D'ERPION, par ORLANDO VICI

Entraîneur : I. Huygens-De Witte - Propriétaire : J. Ernotte - Eleveur : J. Ernotte

JUDY JUTH (F) 1'19"

COKTAIL JET - VOCALE GEDE, par QUALMIO DE VANDEL

Entraîneur : D. Devolder - Propriétaire : Ph. Van Weehaeghe - Eleveur : Ph. Van Weehaeghe

KARA DU FER (F) 1'19"2

VERY NICE MARCEAUX - VANINA NELSON, par NELSON DE VANDEL

Entraîneur : G. Verva - Propriétaire : G. Verva - Eleveur : B. Nicolas

SUIVEZ EN DIRECT

LES QUALIFS

BY PROVINCE COURSES

SUR 4 HIPPODROMES

CAEN

LE MANS

LAVAL

MESLAY-DU-MAINE



WWW.PROVINCE-COURSES.FR



JINGLE DÉLO FAIT PARLER SA CLASSE ET PEUT VISER PLUS HAUT

Poulain estimé par Jean-Philippe Raffegau depuis ses débuts en compétition, Jingle Délo a montré de quoi il était capable ce mardi.

Le palmarès de **Jingle Délo** (Brillantissime) est assez simple à déchiffrer. Lorsqu'il ne galope pas, il a pour ainsi dire toujours terminé dans les quatre premiers (hormis une 7ème place après une faute dans le parcours du Prix Paul Viel (Gr.2) fin janvier). Bien appliqué du départ à l'arrivée avec Anthony Barrier à son sulky, ce neveu de **Dreamer Délo** (Ready Cash) a couvert son dernier kilomètre sur le pied de 1'11"5 (ses 200 mètres les plus rapides ont été chronométrés en 1'07"2 en haut de la montée). De quoi donner de grands espoirs à Jean-Philippe Raffegau : *"Je suis ravi qu'il fasse voir son vrai visage car il n'est pas toujours facile à utiliser, a commenté l'entraîneur lauréat sur l'antenne d'Equidia Racing. Mon poulain a une vitesse de base assez exceptionnelle. Il a toujours eu un gros coup de jarret. C'est un hyper-actif. Cela a toujours été son problème. Il confondait vitesse et précipitation. Je vais prendre mon temps avec lui. Il sera encore meilleur avec le déferrage. Je pense qu'il pourra viser les Gr.3 à l'avenir. Désormais, il est bien réglé. Le poulain remporte ce mardi sa troisième victoire à Vincennes, c'est déjà très bien."* De son côté, Anthony Barrier a tenu les propos suivants : *"Il a parfois manqué de chance dans ses parcours et n'était pas évident à partir. Aujourd'hui, j'ai eu peur d'avoir lancé la course d'un peu trop loin. Mon partenaire était content de doubler ses copains et n'a pas relâché son effort jusqu'au poteau d'arrivée. Il est très efficace lorsqu'il va à fond. Il aurait pu finir fatigué mais cela n'a pas été le cas. C'est donc très bien pour l'avenir."*

Qualifié 1'19"5 le 12 mai 2021 à Caen lors des premières qualifications pour les 2 ans, Jingle Délo a été acheté inédit par Thierry Massicot et Jean-Philippe Raffegau. Sa victoire du jour lui permet d'avoir désormais un compte en banque de 75 540€. ■

“ IL A UNE VITESSE DE BASE
ASSEZ EXCEPTIONNELLE. ”

J.PH. RAFFEGEAU SUR EQUIDIA

Un duo qui marche fort !

Avec ses 15 chevaux déclarés à l'entraînement chez Jean-Philippe Raffegau, Thierry Massicot a beaucoup investi au cours des derniers mois. En association avec Jean-Philippe Raffegau, ce propriétaire installé en Bretagne a d'ailleurs acquis **Jingle Délo** pour la somme de 50.000€ lors de l'été 2021 à la vente d'été d'Arqana.

6^e | PRIX ARETHUSA



Att - 2700 m - Course A - 61 000 €

JINGLE DELO 1'14"2



Acheté aux ventes Arqana Trot 50 000 € par Jean-Philippe RAFFEGEAU pour THIERRY MASSICOT

Brillantissime x Celebrity Delo (Goetmals Wood)

Driver : A. Barrier - Entraîneur : J.-Ph. Raffegau

Propriétaire : Th. Massicot - Eleveur : E. Mangeard de Barros



Félicitations à tout l'entourage !

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Vente d'Automne

3 novembre - Cabourg

CATALOGUE EN LIGNE

2^e Journey Of Dream 1'14"3 Prodigious x Story Charm

3^e Jazzy Dancer 1'14"3 Django Riff x Vivolta

4^e : Jack Quick - 5^e : Jango Vici - 6^e : Jazz de Pervenche - 7^e : Jean Balthazar

IALTO D'HERTALS, LE PLUS FORT AVEC SES FERS

Cinq fois deuxième depuis le début de cette année, **Ialto d'Hertals** (Alto de Viette) méritait de renouer avec la victoire. C'est ce qu'a réussi à faire le protégé d'Aimé De Graeve ce mardi en fin de journée. Et pourtant, le lot était de très bonne qualité avec la présence de chevaux comme **Impact de Colmine** (Oiseau de Feux), **Iguski Sautonne** (Village Mystic) ou encore **Igrec de Celland** (Django Riff). Drivé pour la première fois par François Lagadeuc, Ialto d'Hertals a glané la quatrième victoire de sa carrière, lui qui a couru seulement à 18 reprises. Sur les six premiers chevaux à l'arrivée de ce Prix Freia (Course B), c'était d'ailleurs l'unique cheval à courir avec ses quatre fers. Ce succès lui permet de dépasser la barre des 150 000€ de gains, le tout en ayant jamais été déferré des antérieurs (il a été présenté seulement deux fois déferré des postérieurs). *"Au Croisé-Laroche, le cheval n'était pas au mieux physiquement. Il avait un soucis musculaire d'où sa faute, a précisé le fils d'Aimé De Graeve sur Equidia Racing. Aujourd'hui, il était très bien. Le cheval n'a pas de très bon pieds aux antérieurs. Il ne peut donc pas être déferré. Il est mieux avec ses aluminiums."* Rappelons qu'en novembre l'an dernier, Ialto d'Hertals avait dominé de haute lutte un certain **Idao de Tillard** (Séverino) sur le parcours des 2700m de la grande piste. ■

UNE ÉPREUVE QUI A SACRÉ D'EXCELLENTS COMPÉTITEURS

Au palmarès de cette épreuve, on retrouve notamment le champion **Galius** (Love You), lauréat de ce Prix Freia le 9 octobre 2020. Le pensionnaire de Séverine Raimond enregistrait ce jour-là un onzième succès de rang et restait toujours invaincu en onze sorties publiques. Sans avoir le même palmarès que le précité, des éléments comme **Atout du Lerre** (2014), **Coup Droit** (2016) ou encore **Fairplay d'Urzy** (2019) ont également épinglé cette course. ■

7^e | PRIX FREIA 

Att - 2700 m - Course B - 59 000 €

**IALTO D'HERTALS 1'14"6**Alto de Viette x Sonate de Flore (Derby du Gite)
Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : A. de Graeve
Propriétaire : St. D'atom - Eleveur : Ec. Masus2^e **If I Tell You 1'14"6** Love You x Don't Explain3^e **Igrec de Celland 1'14"6** Django Riff x Topaze de Tillard4^e : Intouchable - 5^e : Impact de Colmine - 6^e : Iguski Sautonne - 7^e : Hoffenbach

24 AU TROT

BY PROVINCE COURSES

L'EXIGENCE D'UNE INFORMATION PROFESSIONNELLE

AVEC PROVINCE COURSES

TOUS LES JOURS DANS VOS BOÎTES MAIL





EURÊKA VRIE, UN PREMIER QUINTÉ+ POUR THOMAS CHALON

Il devrait s'agir d'une victoire qui reste en mémoire dans la famille Chalon. Pour son premier partant en tant qu'entraîneur dans un Quinté ce mardi, Thomas Chalon est reparti avec la couronne du vainqueur. C'est **Eurêka Vrie** (First de Retz) qui s'est chargé de cette première honorifique. Fils de Christophe et Valérie Chalon, Thomas Chalon est apparu comme entraîneur sur les programmes le 15 avril 2017. Depuis, le jeune trentenaire n'avait pas vraiment insisté dans cette voie (avec un total de 14 partants depuis 2019). Il enregistre sa septième marque d'entraîneur ce mardi avec le meilleur cheval qu'il ait entraîné. Performer de niveau semi-classique sous la selle à 3 ans (3e du Prix de Basly), **Eurêka Vrie** a connu plusieurs interruptions de carrière par la suite. Le hongre de 8 ans est particulièrement à son affaire sur les parcours de vitesse a expliqué son mentor sur Equidia : "Mon cheval n'aime pas être derrière les autres, c'est la raison pour laquelle il va de l'avant mais ne peut le faire que sur les 2.100 mètres de Vincennes. On revient de loin avec lui. Il m'a offert mon premier Groupe 3 et désormais mon premier Quinté."

1^{ère} | PRIX ALGORAH

Att - 2100 m - Course D - 57 000 €

EUREKA VRIE 1'11"3



Acheté aux ventes Arqana Trot 12 000 € par MARIE Paul

First de Retz x Intrigue de Vrie (Passionnant)

Driver : A. Barrier - Entraîneur : Th. Chalon

Propriétaire : Th. Chalon - Eleveur : R. Baudron



Félicitations à tout l'entourage !

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Vente d'Automne

3 novembre - Cabourg

CATALOGUE EN LIGNE

2^e **Espoir du Noyer 1'11"5** Cocktail Jet x Une Et Indivisible

3^e **Short In Cash 1'11"6** Ready Cash x

4^e : Zante Breed - 5^e : Grande de Ranchy - 6^e : Extra du Chatelet - 7^e : Gold Mencourt



JUST BIRD MET K.O. SES RIVAUX

Le quatrième essai de **Just Bird** (Rolling d'Héripuré) à Vincennes aura été le bon. Deux fois deuxième antérieurement, le représentant de Pierre-Edouard Mary s'est montré le plus fort ce mardi, plaqué des antérieurs pour la première fois. Ce frère utérin de **Go Away Bird** (Jasmin de Flore) a été très tenace pour résister à toutes les attaques dans la phase finale. Ce succès permet à Pierre-Edouard Mary de renouer avec la victoire à Vincennes en tant que jockey. Il fallait remonter au 26 décembre 2015 pour y retrouver sa dernière victoire. C'était avec **Business Lady** (Chef du Châtelet). "Comme plusieurs de nos opposants, mon poulain n'a pas beaucoup couru mais avait plusieurs bonnes performances, a souligné le professionnel mayennais sur Equidia. Je remercie Mathieu Mottier, son dernier jockey, qui m'avait dit de faire certains réglages. J'espère que Just Bird va répéter cet hiver car l'écurie n'est pas au mieux de sa forme. Cette victoire va faire du bien à toutes les personnes qui m'entourent. Je gagne le jour de l'anniversaire de mon fils, c'est super."

ROLLING D'HERIPRE 1'10"4	DAHIR DE PRELONG 1'14"2	FAKIR DU VIVIER MARIEVA
	HARMONY BLUE 1'18"3	BLUE DREAM 1'14"9 VALSE D'OR
JUST BIRD	JAM PRIDEM 1'11"8	COCKTAIL JET 1'11"2 KRILLE
	QUERIDA DE MERGIL 1'15"1	QUECASTLY 1'13"6 PASSION
JILDA DE MERGIL		

4^e | PRIX ORION

M - 2700 m - Course B - 51 000 €



JUST BIRD 1'14"8

Rolling d'Heripre x Querida de Mergil (Jam Pridem)

Jockey : P. E. Mary - Entraîneur : P. E. Mary

Propriétaire : P. E. Mary - Eleveur : P. Rigolle



2^e **Jazz In Montreux 1'15"1** Akim du Cap Vert x Urganza

3^e **Jad de Calix 1'15"5** Val Royal x Belle de Cadix

4^e : Jabadao - 5^e : Jamy - 6^e : Jaff de Meslay - 7^e : Junior Berdiere

2^e | PRIX EUTERPE

M - 2700 m - Course C - 51 000 €

HAWAI RIVER 1'14"7

Texas Charm x Viva Saint Paul (Prodigious)
 Jockey : E. Raffin - Entraîneur : P. L. Desauvette
 Propriétaire : A. Manzi - Eleveur : G. Manzi

**2^e Hopium 1'14"7** Pim Quick x Belle Intention**3^e Hurricane Way 1'14"9** Ready Cash x Baraka de Fael4^e : Gavroche Best - 5^e : Here I Go Again - 6^e : Hilton Maza - 7^e : Holka du Lys**3^e | PRIX PRYMNO**

Att - 2875 m - Course R - 18 000 €

HEART JEWEL 1'15"5

Prodigious x Topaze Bourbon (Love You)
 Driver : J. Guelpa - Entraîneur : J. Guelpa
 Propriétaire : J. de Sousa - Eleveur : J. Dubois

**2^e Holiday Dream 1'15"6** Prodigious x Royal Island**3^e Happy Day Haufor 1'15"6** Tiego d'Etang x Une Star Haufor4^e : Ha Yes Max - 5^e : Halloween - 6^e : Herbes Folles - 7^e : Hussard du Vallon**5^e | PRIX CYRENE**

Att - 2700 m - Course C - 44 000 €

INVICTUS DE HOERDT 1'14"2

Bilibili x Vezabelle Mipe (Memphis du Rib)
 Driver : G. A. Pou Pou - Entraîneur : G. A. Pou Pou
 Propriétaire : L. Jung - Eleveur : F. Jung

**2^e Isyboy de Cinglais 1'14"2** Meaulnes du Corta x Tygie For Ever**3^e In En Vrie 1'14"3** Vigove x Anemone Vrie4^e : Issu de Cortem - 5^e : Ideal Chaleonnais - 6^e : Ici Paris Efji - 7^e : Iberio**8^e | PRIX COLUMBA**

Att - 2100 m - Course D - 39 000 €

IRLANDAISE D'ARBAZ 1'12"9

Orlando Vici x Rusee d'Arbaz (Lucky d'Hilly)
 Driver : P. Ph. Ploquin - Entraîneur : N. Bridault
 Propriétaire : Ec. C. Bridault - Eleveur : F. Cousin

**2^e Iva de Florange 1'13"0** Tiego d'Etang x Tania du Niel**3^e Ironie du Bas Bosq 1'13"0** Vanishing Point x Valse de Ry4^e : Isis de Change - 5^e : Ihluna - 6^e : Ines d'Atout - 7^e : Ivory Mesloise**DÉCISIONS DES COMMISSAIRES****PRIX PRYMNO - Course 3**

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Anthony BARRIER en ses explications, lui ont infligé une amende de 81 € et lui ont interdit de monter dans toutes les courses les 29 et 30 octobre 2022 pour avoir occasionné la reprise du départ.

PRIX ORION - Course 4

Les Commissaires, après avoir entendu Mme Emilie LE BELLER en ses explications, lui ont infligé une amende de 50 € et lui ont interdit de monter dans toutes les courses les 29 et 30 octobre 2022, en raison de son insubordination aux ordres du juge du départ.

En outre, ils lui ont interdit de monter dans toutes les courses les 31 octobre et 1er novembre 2022 pour avoir, en se déportant vers l'extérieur de la piste pendant le parcours, gêné le poulain JAFF DE MESLAY dans sa progression.

PRIX CYRENE - Course 5

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Jonathan VANMEERBECK en ses explications, lui ont infligé une amende de 150 € et lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 29 octobre au 1er novembre 2022 inclus en raison de son insubordination par deux fois aux ordres du

juge du départ.

PRIX ARETHUSA - Course 6

Les Commissaires se sont interrogés sur l'empiétement du poulain JAPAROV LIRE dans le dernier tournant. Après audition du jockey Franck OUVRIE, celui-ci a déclaré qu'il s'était retrouvé sans ressource avec des difficultés pour tourner. Par sécurité, le jockey Franck OUVRIE a préféré se retirer sur la piste de dégagement. Aucune faute professionnelle n'a été retenue.

PRIX FREIA - Course 7

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Alexandre ABRIVARD en ses explications, lui ont donné un avertissement, pour avoir coupé avant terme le rayon de la première cellule.

COURSE À RÉCLAMER**PRIX PRYMNO - Course 3**

- Le cheval HIMEROS DU DOLLAR a été réclamé pour la somme de 14.300 € par Monsieur Gustave MAIRESSE.
- La jument HERBES FOLLES a été réclamée pour la somme de 15.680 € par l'écurie CH.A. MARY.
- Le cheval HA YES MAX a été réclamé pour la somme de 16.100 € par Monsieur Olivier HORVATH.

LA DATA-ROOM AVEC TRACKING

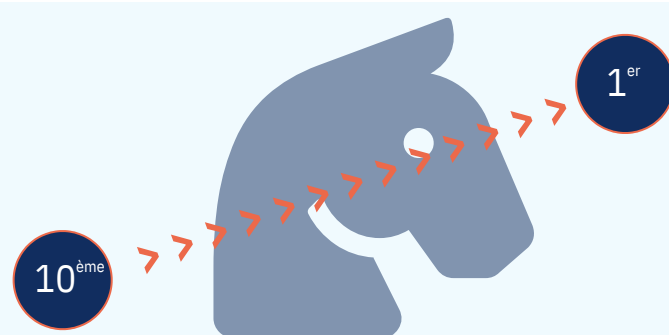
LES MEILLEURS TEMPS DU JOUR

	MEILLEUR DERNIER KM	MEILLEURS 500 DERNIERS MÈTRES	MEILLEURS 200 DERNIERS MÈTRES
2100M GP (auto)	🕒 1'10"5 SHORT IN CASH PRIX ALGORAH C1 (A)	🕒 1'10"1 ZANTE BREED PRIX ALGORAH C1 (A)	🕒 1'09"0 SHORT IN CASH PRIX ALGORAH C1 (A)
2700M GP	🕒 1'11"3 IGREC DE CELLAND PRIX FREIA C7 (A)	🕒 1'09"0 IGREC DE CELLAND PRIX FREIA C7 (A)	🕒 1'08"3 HAWAI RIVER PRIX EUTERPE C2 (M)

LA REMONTADA

Le cheval ayant gagné le plus grand nombre de places sur le dernier tour de la G.P.

À 2000 MÈTRES



À L'ARRIVÉE

HEART JEWEL

(PRIX PRYMNO C3)

* Tous les chronos affichés sont calculés en fonction de la distance parcourue réelle par chaque cheval / source tracking




© Aprh

C'est grâce à son finish (meilleurs 200 derniers mètres en 1'08"3) que Hawai River est venue décrocher la victoire dans le Prix Euterpe

1^{ère} | PRIX DU ROY D'ESPAGNE

Att - 2650 m - Course E - 18 000 €


JACKIE BROWN 1'16"2

 **Voyage de Reve** x Torreviera (Islero de Bellouet)
Driver : N. Ensch - Entraîneur : N. Ensch
Propriétaire : Ec. N. Ensch - Eleveur : D. Marquier

**2^e Jayanta 1'16"3 Cocktail Jet x Cadine****3^e Juluka de Godrel 1'15"8 Orlando Vici x Dymethis de Godrel**4^e : Joyful Friend - 5^e : Jet Set City - 6^e : Joyau du Chatelet - 7^e : Jeanne de Pelmer**2^e | PRIX MICHEL FRUCTUS**

Att - 2650 m - Course F - 16 000 €

IMPULSE JULRY 1'16"6

 **Charly du Noyer** x Rumba Julry (Hulk des Champs)
Driver : J. P. Gauvin - Entraîneur : J. P. Gauvin
Propriétaire : Ec. J. P. Gauvin - Eleveur : Ec. J. P. Gauvin

**2^e Illusion du Val 1'16"5 Doberman x Quartellette****3^e Inversion Julry 1'16"6 Alik Julry x Version Julry**4^e : Irma des Monts - 5^e : Iris de Mazlab - 6^e : I Did It Again - 7^e : Ilana de Beylev**3^e | PRIX DE FONT RUGNE**

Att - 2650 m - Course F - 16 000 €

IBIS DE CHAHAINS 1'16"5

 **Acheté aux ventes Arqana Trot 6 000 € par ZOUARI Marc**
Village Mystic x Volomite Sunshine (Orsy Dream)
Driver : Y. A. Briand - Entraîneur : X. Thielens
Propriétaire : Ec. Mz - Eleveur : D. Fillol





Félicitations à tout l'entourage !
PROCHAIN RENDEZ-VOUS
Vente d'Automne
3 novembre - Cabourg
CATALOGUE EN LIGNE

2^e Infrarouge 1'17"7 Pitt Cade x A Vue d'Oeil**3^e Ideo Josselyn 1'17"7 Prodigious x Cedeo Josselyn**4^e : Ibisus Dambray - 5^e : Ivaljo - 6^e : I Am Julry - 7^e : Icare du Bellay**4^e | PRIX DES TROIS LUCS - PRIX ZETURF**

Att - 2650 m - Course E - 27 000 €


GORDON FLASH 1'14"9

 **Village Mystic** x Azienda Flash (Prodigious)
Driver : S. Stefano - Entraîneur : J. M. Roubaud
Propriétaire : G. Laboureau - Eleveur : Ec. Flash

**2^e Elpick 1'16"2 Osiris de Corbery x Quetsche d'Ouxy****3^e Gianna de Jiel 1'16"4 Redlight Jet x Orea Jiel**4^e : Fillmore - 5^e : Fanta Giulia - 6^e : Etendard Majuro - 7^e : Day Lou Ly**5^e | PRIX DE PUYLOUBIER**

Att - 2650 m - Course E - 21 000 €


HOLY ROMAN EMPEROR 1'16"1

 **Village Mystic** x Varkava (Oiseau de Feux)
Driver : N. Mortagne - Entraîneur : N. Mortagne
Propriétaire : L. Mortagne - Eleveur : L. Fleury

**2^e Hell Boy du Boulay 1'16"9 Uraki des Sarts x Sune Bricoise****3^e Houblon 1'17" Laetenter Diem x Segeste**4^e : Hoca Jenilou - 5^e : Happy Coglais - 6^e : Herbager Vrac - 7^e : Hooligan Jim**6^e | PRIX DE L'ILE DU PLANIER**

Att - 2650 m - Course E - 21 000 €


HISTORY SIXTY ONE 1'16"3

 **Ready Cash** x Anantara Jet (Ganymede)
Driver : D. Bekaert - Entraîneur : D. Bekaert
Propriétaire : H. Tasset - Eleveur : H. Tasset

**2^e Harmonie de Brevol 1'16"5 Vittel de Brevol x Quastille Brevol****3^e Hawai Turgot 1'17"4 Rolling d'Heripre x Alienor Turgot**4^e : Hindy de Cazoulene - 5^e : Hagneta - 6^e : Hena Mossa - 7^e : Hola Coquine**7^e | PRIX D'AURIOL**

Att - 2650 m - Course E - 19 000 €

GENTLEMAN LOVER 1'15"7

 **Sun Ceravin** x Une Figure (Jasmin de Flore)
Driver : A. Fantauzza - Entraîneur : J. M. Roubaud
Propriétaire : Ec. de Rougemont - Eleveur : Ec. de Rougemont

**2^e Green Eyes 1'16"1 Goetmals Wood x Ocarina de Vonnas****3^e Go Away Bird 1'16"4 Jasmin de Flore x Querida de Mergil**4^e : Grace du Coudou - 5^e : Grandiose Bey - 6^e : Go Fast du Breuil**8^e | PRIX DE LA CROIX DE ROGNAC**

Att - 2650 m - Course E - 18 000 €

IPIPIP DES SABLES 1'17"6

 **Coup de Poker** x Liaison Etrangere (Workaholic)
Driver : D. Bekaert - Entraîneur : G. Laurent
Propriétaire : L. Saraud - Eleveur : L. Gillois

**2^e Imhotep de Somoza 1'17"7 Village Mystic x Soie du Houlbet****3^e Icare du Loisir 1'17"7 Giant Cat x Romance du Loisir**4^e : Ideal de Toues - 5^e : Inoui de Bry - 6^e : Illico Rivois - 7^e : If Only For You

GNT : UNE NOUVELLE ÉTAPE SOUS INFLUENCE "BAZIRE"

Pour sa dernière réunion de l'année, l'hippodrome de Feurs s'apprête à vivre une grande journée ce mercredi en accueillant la 12e Etape du Grand National du Trot ParisTurf. En tant qu'entraîneur, Jean-Michel Bazire aligne deux pensionnaires qui s'élanceront au deuxième échelon de départ : **Farrell Seven** ([Rédéo Josselyn](#)), lauréat des deux dernières rencontres du GNT (Meslay-du-Maine et Vire), et **Fairplay d'Urzy** ([Ready Cash](#)). Ce dernier vient de se classer cinquième de l'étape de Vire, avec un bon comportement à la clé. On peut encore citer Jean-Michel Bazire quand on aborde la candidature de **Guevara du Pont** (Tabler) qui était sous sa responsabilité en début de carrière. Le représentant de Jean-Pascal Bragato est sous la férule de Yannick Henry depuis le début du mois d'août et sera donc un rival des deux protégés "Bazire". Pour son nouvel entraîneur, Guévara du Pont a déjà franchi le poteau d'arrivée en tête à trois reprises en quatre tentatives. Lors de sa dernière sortie, le fils de la bonne **Tina du Pont** (233.690 € - 7 victoires) s'est classé troisième à Toulouse, tout près des très bons **Ce Bello Romain** ([Jam Pridem](#)) et **Cash du Rib** ([Ready Cash](#)). Au summum de sa forme et confié à Eric Raffin au premier poteau, c'est un sérieux prétendant à la victoire. Quatrième de l'étape viroise fin septembre, **Echo de Chanlecy** ([Quinoa du Gers](#)) effectue un long déplacement d'Ille-et-Vilaine. Il sera drivé pour la première fois par Anthony Tintillier, un pilote qui connaît parfaitement la piste forézienne. ■





UNE IDÉE DE MAILLOT JAUNE POUR FARRELL SEVEN

Avec l'absence d'**Eire d'Hélios** ([Ni Ho Ped d'Ombree](#)), première au classement général avec 56 points, cette étape forézienne s'avère importante pour **Farrell Seven** (33 points au classement général). En cas de succès, le hongre de 7 ans marquerait 16 points supplémentaires (15 points pour son succès et 1 point de participation) et reviendrait à seulement sept points d'**Eire d'Hélios**. Troisième au classement général, **Django du Bocage** (Réal de Lou), sixième de la dernière étape du GNT Paris Turf le 28 septembre à Vire, a les moyens de marquer des points précieux avec **Freyja du Pont** (Quinoa du Gers) en ligne de mire (avec 41 points), elle aussi absente ce mercredi à Feurs. ■

PARTANTS FEURS - Mercredi 19 Octobre

1 GRAND NATIONAL DU TROT PARISTURF - (13H50)

Premium - Att. - (3) - 90 000 € - 2850m

1. DAY DE BELLOUET 		A. Barrier
2. EVITA PERON 		Martial Gauvin
3. CAGNOISE D'AGON 		Y.A. Briand
4. GUEVARA DU PONT 		E. Raffin
5. FUEGO DE HOUELLE 		S. Peltier
6. FIGHTER SMART 		J.Ch. Sorel
7. EDY DU POMMEREUX 		D. Bekaert
8. EPIC JULRY 		J.P. Gauvin
9. DOMINGO D'ELA 		J.Ph. Borodajko
10. EVARISTE DU BOURG 		S. Stefano
11. DJANGO DU BOCAGE 		P. Callier
12. FARRELL SEVEN 		N. Bazire
13. ECHO DE CHANLECY 		A. Tintillier
14. FAIRPLAY D'URZY 		R. Congard



Guévara du Pont

**RETROUVEZ NOS
INDEXS EXCLUSIFS
DES ÉTALONS
POUR LES COURSES
DE DEMAIN !**



**EN
CLIQUANT
ICI**

AU PROGRAMME

CABOURG

C1 - 16H27 (8 COURSES)

FEURS

C1 - 13H50 (8 COURSES)

DIFFUSION



Deux rendez-vous Premium sont au programme de ce mercredi 19 octobre. La réunion principale a lieu dans la Loire où va se disputer la 12e Etape du Grand National du Trot ParisTurf (voir présentation en page précédente). Dans l'Etape du Grand National des amateurs, **Grenadine Blonde** (201) a largement les moyens d'enregistrer une quatrième victoire consécutive avec la complicité de Virginie Boudier-Cormy. De son côté, **Galet Sted** (807) va tenter d'aligner un dixième succès d'affilée et de rester pour l'occasion invaincu sous l'entraînement de Charles-Antoine Mary.

À Cabourg, sur la côte normande, Matthieu Abrivard sera présent avec son protégé **Gybor Well** (410). Excellent corde à droite, ce hongre de 6 ans devra composer avec son numéro en deuxième ligne derrière l'autostart sur la distance de 2.725 mètres. Dans le sixième rendez-vous réservé aux pouliches de 2 ans, il faudra suivre avec intérêt les débuts en compétition de **Kalie Glycines** (612), une fille d'**Eridan** qualifiée 1'16"7, le 8 septembre à Caen (revoir sa qualification par [ce LIEN](#)). Cette pouliche a d'ailleurs été doublement étoilée par Province Courses l'Hebdo. ■

CES ÉTOILÉS PROVINCE COURSES DÉBUTENT

Ils sont inédits et ont tapé dans l'oeil de nos spécialistes lors de leur qualification.

CHEVAL	QUALIFICATION	PREMIÈRE COURSE	
KALIE GLYCINES (612)	1'16"7 - CAEN - 08/09/2022	C6 - CABOURG - 19/10/2022	★★

ON JOUE QUOI ?

S'il y avait un cheval à jouer par réunion (premium et CSI), on jouerait celui-ci !

CHEVAL	HIPPODROME	COURSE	HEURE
GOLD D'ALOUETTE (405)	FEURS	PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE (C4)	15H35
IRAFARA (105)	CABOURG	PRIX DES GOELANDS (C1)	16H27
IPSON DU VERNAY (606)	FEURS	PRIX DES BENEVOLES (C6)	16H45

**RETROUVEZ NOS
INDEXS EXCLUSIFS
DES ENTRAÎNEURS
POUR LES COURSES
DE DEMAIN !**



**EN
CLIQUANT
ICI**

DIFFUSION : **1 GRAND NATIONAL DU TROT PARISTURF - (13H50)**

Premium - Att. - (3) - 90 000 € - 2850m

1. DAY DE BELLOUET			A. Barrier
2. EVITA PERON			Martial Gauvin
3. CAGNOISE D'AGON			Y.A. Briand
4. GUEVARA DU PONT			E. Raffin
5. FUEGO DE HOUELLE			S. Peltier
6. FIGHTER SMART			J.Ch. Sorel
7. EDY DU POMMEREUX			D. Bekaert
8. EPIC JULRY			J.P. Gauvin
9. DOMINGO D'ELA			J.Ph. Borodajko
10. EVARISTE DU BOURG			S. Stefano
11. DJANGO DU BOCAGE			P. Callier
12. FARRELL SEVEN			N. Bazire
13. ECHO DE CHANLECY			A. Tintillier
14. FAIRPLAY D'URZY			R. Congard

2 PX DES AMATEURS - (14H25)

Premium - Att. - (F) - Amateurs-nationale - 8 000 € - 2850m

1. GRENADINE BLONDE			V. Boudier-Cormy
2. EASY DE CARSI			B. Debris
3. FORUM			M. Poirier
4. DE TOULOUSE VET			Philippe Seiler
5. ELECTRIC BLUE			E. Favier
6. DARWIN LOUKI			J. Lasselin
7. GAI MATIN			B. Guenet
8. GEANT SARTHOIS			C. Huguet
9. FERIA DE BUSSET			A. Gaudin
10. ECLIPSE DU NOYER			M. Monier
11. ERREUR GRAVE			J.M. Freyssenge

3 PX DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES - (15H00)

Premium - Att. - (D) - Auto. - 22 000 € - 2050m

1. JUST IN EMESS			A. Rozzoni
2. JIMMY THORP			E. Raffin
3. JIROLATA			J. Cuoq
4. JOLAN BOY			Q. Chauve-Laffay
5. JEU MYSTIC			L. Garcia
6. JERRY PAULOIS			G. Horrach Vidal
7. JESSIE RITAL			D. Bekaert
8. JADE MAJOR			P. Callier
9. JAYA DE LA LIVE			F.J. Peltier
10. JUST FOR BACK			G. Gillot
11. JENNY GOLD			B. Ruet
12. JERELDA			A. Tintillier
13. JUST LIKE STAR			Y.A. Briand
14. JOYEUSE MAB			P. Repichet
15. JIPSY ROYALE			A. Barrier

4 PX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOIR - (15H35)

Premium - Att. - (E) - App-lads-jockeys-auto. - 20 000 € - 2050m

1. GOLDIE DRY			M. Legros
2. GIBSON DU DIGEON			Dylan Garcia
3. FENILA			J. Busset
4. FANNY LOULOU			B. Chauve-Laffay
5. GOLD D'ALOUETTE			Th. Constans
6. FOLIEPOLIS			C.E. Lemaire
7. GAMICHEL LUDOIS			Alexis Lerenard
8. FLAMME NONANTAISE			St. Devillard
9. FAMILOTE			L. Broust
10. GET UP DE VAUVILLE			M. Lable
11. GITANO DE FELINE			E. Callier
12. GORDON QUICK			F. Tugend

5 PX DE LA VILLE DE FEURS - (16H10)

Premium - Monté - (E) - Euro. - 28 000 € - 2850m

1. FLASH AND GO			C. Jacob
2. GRANDIOSO			Ch. Rene
3. MATEO DE REVE			E. Raffin
4. GADGET DU GADE			F. Desmigneux
5. GIPSY VENESI			M. Ducre
6. EASY BLEU			M. Laffay
7. EMIR DE CHENU			Th. Dromigny
8. GIRLIKOVA			E. Bouclet
9. DELHILA CHANTEINS			M. Heymans

6 PX DES BENEVOLES - (16H45)

Premium - Att. - (D) - 22 000 € - 2225m

1. INDIE DE YOR			G. Bouyer
1. INDIRA DE BUSSET			A. Tintillier
2. IOGO LOULOU			Q. Chauve-Laffay
2. ITEM DE MONTCIANT			B. Ruet
3. IN THAT CASE			J. Huguet
4. IMPACT OAKS			G. Vidal
5. INOLA DE BERTRANGE			M.X. Charlot
6. IPSON DU VERNAY			E. Raffin
7. IRELAND TEAM			J.Ch. Sorel
8. IN THE AIR DELO			Martin Cormy
9. INES PIERJI			P. Leboutteiller
10. INVINCIBLE TOUCH			L. Garcia
11. INDESKAYA BIRD			Ed. Coubard-Meunier
12. ICONE DE L'ITON			A. Barrier

7 PX PMU LE 2006 - PX DES PARTENAIRES - (17H20)

Premium - Att. - (D) - Auto. - 25 000 € - 2050m

1. HARMONIE D'URZY			Martin Cormy
2. HONGUESA			M.X. Charlot
3. HODRIGO EVER			S. Peltier
4. HORIZON DE BRY			J.Ch. Sorel
5. HOLD DREAM TURBO			A. Tintillier
6. HOPE AND GLORY			L. Cueff
7. HENGY DU POMMEREUX			D. Bekaert
8. HUMOUR FESTIF			L. Garcia
9. HIWI ROCQ			Alexis Lerenard
10. HELLO BOY DU PIC			J. Cuoq
11. HELIUM VELCO			F.J. Peltier
12. HUPPERCUT DE JOUX			J.Ph. Ducher
13. HAMADOR BUROIS			Y. Vidal
14. HEVA CHALEONNAISE			M. Laffay

8 PX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOR - (17H55)

Premium - Att. - (E) - 28 000 € - 2850m

1. ENTRE DEUX			F. Bonnefoy
2. FIGARO GRAVE			A. Tintillier
3. DANAE D'ELA			J.Ph. Borodajko
4. FELICITATIONS			Martin Cormy
5. FIORANO POTERIE			L. Lamaziere
6. ETAILO D'EAM			J. Huguet
7. GALET STED			A. Barrier
8. ESCAPADE DU DIGEON			Q. Chauve-Laffay
9. GIMME SHELTER			M. Legros
10. FARANDOLE DI PALBA			D. Bekaert
11. FIDELIO DU LOISIR			G. Fournigault
12. GANA DE LIGNY			E. Raffin

DIFFUSION :

1 PX DES GOELANDS - (16H27)

Premium - Monté - (E) - Femelles - 21 000 € - 2750m

1. IDESIA BLEUE		A. Lamy
2. IDEA DE RHEVE		Y. Lebourgeois
3. INO PALUDINE		B. Rochard
4. ILLUSION DE COSSE		F. Gence
5. IRAFARA		V. Saussaye
6. IALTA PRIOR		Aurelien Desmarres
7. ISTRALANDE		L. Balu
8. IDALIE VRIE		A. Collette
9. IAROSLAVA		Cl. Frecelle
10. INTUITION JIEL		A. Voisin

2 PX DES ROSSIGNOLS - (17H02)

Premium - Att. - (D) - Mâles - Auto. - 24 000 € - 2050m

1. JUNIOR DU CHERISAY		D. Delaroche
2. JACKPOT DE VIETTE		G. Gelormini
3. JOKER DU LYS		F. Lagadeuc
4. JALON DU GOUTIER		A. Guarato
5. JASMIN D'AVENIR		A. Lamy
6. JUMBO DU RIB		J.L.Cl. Dersoir
7. JOHNNY STAR		Leo Abrivard
8. JOKER D'ENFER		P.A. Delacour
9. JAMES DE LA VALLEE		D. Lefaucheux
10. JINGLE DU PONT		G. Monthule
11. JOE LOUIS		T. le Beller
12. JO LA CLASS		F. Nivard
13. JUST WINNER ROC		A. Dugard
14. JUMPER STAR		P. Houel

3 PX DES HERONS - (17H37)

Premium - Att. - (D) - Mâles - 24 000 € - 2750m

1. ICARE DE VAL		P.Edouard Mary
2. INFORMALLY		M. Abrivard
3. IKAKOU		A. Lamy
4. IGOR DES LANDES		S. Hardy
5. INHERIT		G. Beaufiles
6. IO DOMENICO		F. Lecanu
7. INEDIT DES SARTS		D. Thomain
8. IMPACT DU CAIEU		F. Nivard
9. IN LOVE DE CHARDET		Ph. Daugeard
10. I AM JELOCA		J.L.Cl. Dersoir
11. IERMES DE GUEZ		G. Monthule
12. IMTITI		D. Lepigeon
13. INSTANT D'HAUFOR		Ch.J. Bigeon
14. ISCO DE CORDAY		J.F. Senet
15. INSOLENT SOMOLLI		M. Dudouit
16. ICI C'EST CHENU		F. Tabourier

4 PX DES TOURTERELLES - (18H15)

Premium - Att. - (D) - Euro.-auto. - 28 000 € - 2725m

1. GAYLORD JAYF		A. Lamy
2. GAVROCHE DU GADE		J.F. Senet
3. GRECO D'OCCAGNES		Aurelien Desmarres
4. GALANTE HAUFOR		Ch.J. Bigeon
5. GAUCHO DE HOUELLE		B. Rochard
6. GABELLO JEPHI		Y. Lebourgeois
7. GALEO D'AMARO		F. Lagadeuc
8. GUIGNOL DE CHARDET		Ph. Daugeard
9. GUERRIERE WIND		F. Nivard
10. GYBOR WELL		M. Abrivard
11. GEDEON DAIRPET		K. Leblanc
12. MELLBY GUARD		D. Brohier
13. GRAZIELA D'EL		F. Heon
14. FURIOSO FLIGNY		A. de Jesus

5 PX DES CIGOGNES - (18H45)

Premium - Monté - (E) - Apprentis-lads-jockeys - 22 000 € - 2750m

1. HATE YOU BEYLEV		N. Perron
2. HISTOIRE DE L'ITON		T. Levesque
3. HERICK DE LA POTELE		A. Defortescu
4. HINSERT MAHCATH		L. Balu
5. HANNAH DU BERYL		Alexandre Bodin
6. HOCCO DARCHÉ		L. Thoraval
7. HARIBO DU SURF		A. Gendrot
8. HAZOE DES GLENAN		M. Durville
9. HOUSTON ROCKET		M. Colas
10. HIRIUS DE GUEZ		M. Beudard

6 PX DES SAGINES - (19H15)

Premium - Att. - (D) - Femelles - Auto. - 20 000 € - 2050m

1. KOLOR		Th. Radoux
2. KAYSA DE THIEZAC		J.D. Ferreira
3. KRACKMANIA		P. Vercruysse
4. KLEM		F. Delanoe
5. KWINIE JIHAIME		G. Simon
6. KISSES DES ROMAINS		P. Freret
7. KOLDA DU POMMEREUX		Y. Lebourgeois
8. KIPHYLE DESBOIS		B. Rochard
9. KISS ME DU RUEL		F. Anne
10. KOLOMBIA DU GITE		Leo Abrivard
11. KRACLINE		Adrien Blandin
12. KALIE GLYCINES		T. le Beller
13. KEEN ACTION		J.Ph. Dubois
14. KARAIBE DE TILLARD		Th. Barassin

7 PX DES MESANGES - (19H45)

Premium - Monté - (F) - Femelles - 19 000 € - 2750m

1. JEANNE DU PALAIS		Alexandre Bodin
2. JONQUILLE PIERJI		A. Voisin
3. JULIA BONHEUR		D. Thomain
4. JAYLIS		Aurelien Desmarres
5. JALISKA DES CHAMPS		B. Rochard
6. JARKA DE BEYLEV		A. Rebeche
7. JACINTHE MIKA		A. Collette
8. JOLENE KERYVON		A. Lamy
9. JAVA GIBUS		J. Condette
10. JUSTESSE DAIRPET		I. Fraigne
11. JAVA DU BOUFFEY		Y. Lebourgeois
12. JASMINE DE FORGAN		F. Lagadeuc
13. JOLIE INDIENNE		Guillaume Martin
14. JAIKA NESLOISE		V. Saussaye
15. JADE DU PARC		Cl. Frecelle
16. JUSTE DU GERS		F. Gence

8 PX DES ROITELETS - (20H15)

Premium - Att. - (D) - Femelles - 24 000 € - 2750m

1. INDIENNE DE VAL		E. Lambertz
2. IVORY DU CHERISAY		F. Nivard
3. IDOLE JALLERIE		Y. Lebourgeois
4. IMPULSION D'ERABLE		W. Michel
5. IVRESSE DU LOGIS		D. Delaroche
6. IDYLLE MIKA		N. Rousseau
7. ISA TILLAYE		B. Rochard
8. IRIS DES MAUPI		S. Hardy
9. INDIANA D'OYSE		A.G. Maillard
10. INITIALE LILA		F. Anne
11. INES DES EPINES		Cedric Terry
12. ICONE D'ERABLE		D. Thomain
13. IDAHI DE HOUELLE		K. Leblanc
14. ISA DU PRESSEIR		T. Compas
15. IDOLE D'OURVILLE		M. Abrivard
16. ITYA DE BOSSENS		J.L.Cl. Dersoir

1^{ÈRE} FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL	FERRURE
IKAKOU (303)	D4